



Conseil économique et social

Distr. générale
26 mai 2015
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Cinquième session

New York, 5-7 août 2015

Point 14 de l'ordre du jour provisoire*

Examen des travaux menés par le Comité d'experts pendant la période 2011-2015

Examen des travaux menés par le Comité d'experts pendant la période 2011-2015

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale son rapport sur l'examen des travaux menés par le Comité d'experts pendant la période 2011-2015. Ce rapport est disponible uniquement dans la langue de l'original sur le site Web du Comité (http://ggim.un.org/ggim_committee.html). Le Comité d'experts est invité à prendre connaissance du rapport et à donner son avis sur les orientations que doivent suivre les spécialistes de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, en formulant des propositions quant à ses modalités de fonctionnement et son programme de travail en vue de l'élaboration de normes mondiales en matière de gestion de l'information géospatiale.

Synthèse du rapport

Conscient qu'il était urgent d'agir concrètement pour renforcer la coopération internationale dans le domaine de la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, le Conseil économique et social a décidé de créer le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le 27 juillet 2011 (voir résolution 2011/24 du Conseil). Le Comité d'experts, mécanisme intergouvernemental officiel, est chargé de coordonner les activités de gestion de l'information géospatiale menées par les États Membres au niveau mondial, dans la limite des ressources disponibles. Le Conseil économique et social a demandé au Comité d'experts de lui présenter en 2016 un examen global de tous les aspects de son travail et de ses opérations, afin de permettre aux États Membres d'évaluer son efficacité.

* E/C.20/2015/1.



Dans son rapport, le Secrétariat fournit des détails sur la première ébauche de l'examen global afin de faciliter la tenue de consultations approfondies entre les États Membres et les organisations internationales et organismes des Nations Unies compétents. Il évalue l'efficacité du Comité d'experts au regard du mandat qui lui a été confié par le Conseil économique et social et présente les activités que le Comité d'experts a menées, ainsi que les résultats qu'il a obtenus à ce jour. Le Secrétariat formule également des recommandations précises concernant les modalités de fonctionnement du Comité d'experts et les orientations que doivent suivre les spécialistes de la gestion de l'information à l'échelle mondiale.
